

**Report to
Rapport au:**

**Community and Protective Services Committee
Comité des services communautaires et de protection
18 June 2015 / 18 juin 2015**

**and Council
et au Conseil
24 June 2015 / 24 juin 2015**

**Submitted on June 11, 2015
Soumis le 11 juin 2015**

**Submitted by
Soumis par:
Susan Jones, Directrice municipale adjointe par intérim / Acting Deputy City
Manager, Opérations municipales / City Operations**

**Contact Person
Personne-ressource:
Aaron Burry, Directeur général / General Manager, Services sociaux et
communautaires / Community and Social Services
(613) 580-2424 poste / ext. 23666, Aaron.Burry@ottawa.ca**

Ward: CITY WIDE / À L'ÉCHELLE DE LA VILLE File Number: ACS2015-COS-CSS-0012

SUBJECT: TEN YEAR HOUSING AND HOMELESSNESS PLAN – 2014 UPDATE

**OBJET : PLAN DÉCENNAL DE LOGEMENT ET DE LUTTE CONTRE
L'ITINÉRANCE – MISE À JOUR 2014**

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Comité des services communautaires et de protection recommande que le Conseil reçoive ce rapport à titre d'information et de soumettre ce rapport au ministère des Affaires municipales et du Logement, conformément au Règlement de l'Ontario 367/11 pris en application de la *Loi de 2011 sur les services de logement*.

REPORT RECOMMENDATIONS

That Community and Protective Services Committee recommend that Council receive this report as the City's submission to the Minister of the Ministry of Municipal Affairs and Housing, in accordance with Ontario Regulation 367/11 under the *Housing Services Act, 2011*.

RÉSUMÉ

Hypothèses et analyse

La nouvelle *Loi de 2011 sur les services de logement* exigeait que les gestionnaires des services municipaux¹ élaborent un Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance fondé sur les systèmes. Les exigences provinciales comportaient un ensemble de demandes : formuler une vision, tenir de vastes consultations, concevoir des actions et des objectifs concrets pour l'ensemble des services, et faire un lien avec les plans locaux de logement. La *Loi* exigeait aussi que les gestionnaires des services municipaux mettent en œuvre leur plan au plus tard le 1^{er} janvier 2014 et qu'ils rendent compte publiquement des progrès et des résultats de leurs plans chaque année dès 2015.

Élaboré en collaboration avec des partenaires communautaires clés à la suite de vastes consultations auprès de nombreux intervenants, notre plan provisoire, [Un chez-soi pour tous : notre plan décennal 2014-2024](#), a été approuvé à l'unanimité par le Conseil le 25 septembre 2013. Sa mise en œuvre a commencé en janvier 2014, conformément aux exigences de la *Loi*. Le Plan, axé sur trois priorités, vise à montrer à la population que la Ville s'engage, comme regroupement d'individus, comme organisation et comme administration publique, à faire en sorte que tous les résidents disposent d'un logement sûr et abordable et aient accès au soutien dont ils ont besoin pour conserver un logement si leur situation vient à changer.

La première année de la mise en œuvre du Plan était axée sur l'élaboration d'un plan de travail et l'établissement de cibles pour 2015 et les années suivantes, à partir des annonces de financement et de la révision des politiques des gouvernements provincial et fédéral. Des résultats considérables ont tout de même été obtenus pour chacune des trois priorités du Plan :

¹ Les gestionnaires des services municipaux sont responsables de la prestation et de l'administration des logements sociaux et des logements abordables et, dans bien des cas, de la mise en œuvre des initiatives de lutte contre l'itinérance. Ils sont également responsables de gérer des programmes de services sociaux (le programme Ontario au travail et les services de garde d'enfants, par exemple).

Priorité 1 : Veiller à ce que tous aient un chez-soi

- ◆ 216 nouveaux logements abordables ont été approuvés; leur construction est commencée ou terminée.
- ◆ 145 personnes âgées ou handicapées ont bénéficié de réparations et de modifications essentielles à leur domicile qui favorisent leur autonomie.
- ◆ De nouveaux investissements de 7,95 millions de dollars ont été obtenus pour réparer les immobilisations de logements sociaux.

Priorité 2 : Veiller à ce que tous obtiennent le soutien dont ils ont besoin

- ◆ On a entrepris la refonte du système de lutte contre l'itinérance d'Ottawa, qui comprend notamment la mise en œuvre d'un modèle de priorité au logement (1^{er} avril 2015). Cette approche fondée sur des preuves vise à éliminer l'itinérance chronique, conformément aux exigences du financement fédéral.
- ◆ Nous avons investi dans l'expansion des services d'hébergement pour les familles sans-abri.

Priorité 3 : Travailler ensemble

- ◆ On a mis sur pied un comité interservices pour coordonner les plans de la Ville.
- ◆ Deux groupes de travail ont été créés avec nos partenaires communautaires afin d'élaborer et de mettre en œuvre des plans de communication, d'engagement et de défense des droits.
- ◆ On a élaboré des mesures fondées sur les résultats pour évaluer la mise en œuvre du Plan.

Au cours du présent mandat du Conseil, nous ferons progresser nos objectifs en ce qui concerne la stabilité et l'abordabilité des logements en créant 300 nouveaux logements abordables ou en milieu de soutien, aiderons 460 personnes âgées ou handicapées à faire des réparations essentielles dans leur domicile, améliorerons la disponibilité des subventions au logement et formulerons un plan pour les réparations des logements sociaux à soumettre à l'approbation du Conseil. Nos efforts concertés visant la refonte du réseau des services aux sans-abri et l'élimination de l'itinérance chronique d'ici 2024 entraîneront la mise en œuvre complète du modèle de priorité au logement et la transition de 250 clients de longue date des refuges vers des logements permanents, avec services de soutien au besoin. Nous travaillerons également avec les responsables des refuges pour réduire la durée moyenne des séjours. Nous continuerons également de collaborer avec nos collègues et partenaires

communautaires pour mettre en œuvre des plans de travail afin de coordonner les plans de la Ville, d'engager les intervenants dans la promotion du Plan et de réclamer un financement adéquat et continu auprès des gouvernements.

Répercussions financières

La Ville est consciente des promesses de financement et des changements considérables des politiques des gouvernements provincial et fédéral. Cependant, certaines promesses de financement pour la lutte contre l'itinérance sont limitées dans le temps, ne comportent aucune disposition d'indexation à l'inflation et sont assorties d'exigences administratives rigides, et d'autres fonds ont été regroupés, réduits ou assortis d'un plafond. Par conséquent, la réussite des objectifs du Plan dépendra de la réception d'un financement gouvernemental adéquat et continu et de notre capacité à réduire les coûts d'intervention d'urgence pour investir ces fonds dans les logements, le soutien et la prévention.

Consultation publique et commentaires

L'élaboration et la mise en œuvre de notre Plan ont été guidées par nos partenaires communautaires par l'intermédiaire du Groupe de travail sur le système de logement, composé de représentants d'organismes des secteurs à but lucratif et non lucratif offrant des services de logement, d'aide au logement, et de lutte contre l'itinérance, dont des propriétaires privés. Une liste des membres se trouve au document 1 en annexe du présent rapport. Au cours de la dernière année, le personnel a également consulté bon nombre de groupes communautaires, d'associations et de réseaux pour promouvoir le Plan et obtenir de la rétroaction sur les principaux résultats attendus.

CONTEXTE

Le 1^{er} janvier 2012, la *Loi de 2011 sur les services de logement* a remplacé la *Loi de 2000 sur la réforme du logement social*. La nouvelle loi exigeait que les gestionnaires des services municipaux élaborent un Plan décennal de logement et de lutte contre l'itinérance fondé sur les systèmes. Les exigences provinciales comportaient un ensemble de mesures générales et particulières, notamment la formulation d'une vision, la tenue de vastes consultations, l'inclusion du spectre complet des services, l'élaboration de mesures concrètes et l'harmonisation avec les plans locaux de logement. La *Loi* exige aussi que les gestionnaires des services municipaux rendent compte publiquement chaque année des progrès et des résultats de leur plan dès 2015.

Notre Plan, [*Un chez-soi pour tous : notre plan décennal 2014-2024*](#), a été élaboré en consultation avec différents intervenants, notamment des personnes possédant une

expérience personnelle en la matière, et a été guidé par un groupe de travail composé de représentants du milieu du logement et de la lutte contre l'itinérance, des secteurs privés et à but non lucratif, du réseau local d'intégration des services de santé (RLISS) et d'autres intervenants clés. Les 10 et 19 septembre 2013, la version provisoire du Plan a été présentée au Comité de l'urbanisme et au Comité des services communautaires et de protection respectivement, avant d'être soumise au Conseil le 25 septembre. Les deux comités et le Conseil ont approuvé le Plan à l'unanimité. Le personnel municipal a par la suite soumis le Plan approuvé au gouvernement provincial le 23 décembre, et la mise en œuvre a commencé le 1^{er} janvier 2014.

ANALYSE

Pour créer une ville où il fait bon vivre pour les générations à venir, il est essentiel de répondre aux besoins des résidents en matière de logement et de soutien. La Ville est consciente que le fait de ne pas répondre aux besoins de la population en matière de logement entraîne des coûts financiers et sociaux qui dépassent largement les coûts liés à l'offre de logements adéquats, abordables et convenables, avec des services de soutien au besoin. Notre Plan est le résultat d'un effort collaboratif à l'échelle du système qui vise à offrir des logements abordables et sécuritaires pour les résidents vulnérables et à éliminer l'itinérance chronique. Ce plan se fonde sur notre collaboration de longue date pour créer un système de logement efficace, viable d'un point de vue financier et qui répond aux besoins des clients. Pour ce faire, il est axé sur les trois priorités suivantes.

Chaque année, la Direction des services de logement en partenariat avec les fournisseurs de services, offre une variété de services de logement et de prévention de l'itinérance à plus de 100 000 résidents. Ces services comprennent : le travail de rue, les centres d'hébergement, la prévention de l'itinérance, le logement social et les subventions de logement et du soutien en milieu de logement.

Priorité 1 : Veiller à ce que tous aient un chez-soi

- ◆ Une gamme d'options en matière de logement qui satisfait à la demande est offerte par la construction, l'achat, le réaménagement et l'octroi de subventions au logement.
- ◆ Les logements abordables existants sont en bon état et bien gérés.

Priorité 2 : Veiller à ce que tous obtiennent le soutien dont ils ont besoin

- ◆ Les gens reçoivent les bons types de services et de soutien pour conserver leur logement et prévenir l'itinérance.

- ◆ Les personnes qui deviennent sans-abri sont en sécurité et ont accès à un refuge temporaire adéquat et à de l'aide pour trouver un logement.
- ◆ Il n'y a pas d'itinérance chronique.

Priorité 3 : Travailler ensemble

- ◆ Notre ville a un système intégré de logement qui répond aux besoins des résidents.
- ◆ L'amélioration des politiques, de la planification et de la coordination du service, combinée à un financement durable et adéquat de tous les paliers de gouvernement, permet de répondre aux besoins en matière de logement et de soutien.

Dans la dernière décennie, la Ville a observé de façon exemplaire son engagement à améliorer les conditions de logement des résidents vulnérables en mettant en œuvre des plans efficaces, des changements progressifs de ses politiques et un financement considérable. Au cours de son mandat précédent, le Conseil a approuvé un investissement annuel sans précédent de 14 millions de dollars pour régler les problèmes de logement et d'itinérance. Cet investissement municipal concerté a permis d'inverser les tendances et de réaliser les importantes diminutions suivantes :

- ◆ diminution de plus de 80-90 % du nombre de personnes qui vivent dans la rue, pour atteindre environ 10 à 20 personnes;
- ◆ diminution de 3 % du nombre de ménages inscrits à la liste d'attente centralisée pour un logement subventionné;
- ◆ diminution de 30 % du nombre moyen de familles qui habitent dans des motels;
- ◆ diminution de 16 % du nombre de familles qui ont besoin d'un refuge d'urgence;
- ◆ diminution de 7 % du nombre de personnes seules qui habitent dans les refuges.

De même, les gouvernements fédéral et provincial ont récemment promis un financement important et apporté des changements progressistes à leurs politiques, qui s'harmonisent aux objectifs du Plan pour le présent mandat du Conseil et au-delà :

- ◆ L'Initiative provinciale de prévention de l'itinérance dans les collectivités (IPIC), qui combine divers fonds depuis le 1er janvier 2013, accorde davantage de flexibilité et d'autonomie à la Ville, favorisant ainsi la mise en œuvre des approches progressives de prévention fondées sur les besoins locaux.

- ◆ Le Programme d'investissement dans le logement abordable de l'Ontario (PILAO) [2014-2020] offre à Ottawa un financement provincial et fédéral de 48,3 millions de dollars pour la création de nouvelles options de logement abordable.
- ◆ Le financement offert par le gouvernement fédéral dans le cadre de la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance (SPLI) [2015-2019] a été renouvelé; au moins 65 % de ce financement doit être octroyé à la mise en œuvre de la Politique de priorité au logement. La priorité au logement est une approche axée sur le logement rapide des individus et des familles sans abri dont les besoins sont les plus criants; elle veille aussi à offrir les types de services de soutien appropriés de façon à favoriser la conservation des logements et l'amélioration globale de la qualité de vie des gens. L'intensité et la durée de ces services doivent aussi être adéquates.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, le personnel travaille à la mise en œuvre du Plan avec le Groupe de travail sur le système de logement, composé de représentants des fournisseurs de logements sociaux, coopératifs et avec services de soutien, des fournisseurs de services de soutien, des refuges d'urgence, des services de santé, des bailleurs de fonds et des propriétaires de logements privés. Six sous-groupes ont été créés, et on a formulé des plans de travail et établi leur ordre de priorité en fonction des actions et des résultats attendus du Plan, tout en mettant à profit les occasions d'atteindre ses objectifs.

La section suivante décrit globalement les initiatives mises en œuvre pour chacune des trois priorités, y compris les cibles antérieures s'il y a lieu, leur état actuel ainsi que les travaux en cours et les cibles pour 2015 et les années suivantes, qui ont été élaborées de concert avec le Groupe de travail sur les systèmes de logement et d'autres intervenants.

Tableau 1 – Priorité 1 : Veiller à ce que tous aient un chez-soi

Initiative	Cible	Résultats	État d'avancement
Création de nouveaux logements abordables	Approuver 130 nouveaux logements de 2013 à 2015 dans le cadre du PILAO.	Depuis 2013, 216 nouveaux logements ont été approuvés : 112 logements avec services de soutien qui permettent d'offrir un logement permanent aux clients ayant séjourné pendant une longue durée dans un refuge, et 104 logements dans des immeubles dont les habitants ont des revenus variés, offerts principalement aux	Dépassé

Initiative	Cible	Résultats	État d'avancement
		familles et aux personnes handicapées.	
Programme Rénovations Ontario	Réparer ou modifier 200 domiciles pour les résidents à faible revenu d'ici le T4 de 2014.	En raison du temps nécessaire au personnel pour créer le programme, on a utilisé seulement 75 % des fonds octroyés (soit 1,8 million de dollars), permettant ainsi de favoriser l'autonomie de 145 personnes âgées ou handicapées. Voici quelques exemples de réparations et de rénovations communes : modification des salles de bains pour permettre l'accès aux fauteuils roulants, installation de rampes et de sièges élévateurs, installation d'un nouveau toit et de fenêtres et remplacement des chaudières. Les 25 % restants du financement ont été utilisés pour la création de logements abordables.	En cours
Plan pour la réfection de logements sociaux	<p>Évaluer l'état de tous les immeubles de logements sociaux d'ici le T1 de 2014.</p> <p>T1 2014 Élaborer un plan de réfection d'ici le T4 de 2014.</p>	<p>L'évaluation de l'état des bâtiments a été effectuée, et les données ont été vérifiées. Une analyse exhaustive est en cours pour déterminer la viabilité à long terme du parc de logements sociaux.</p> <p>Une fois l'analyse terminée, on présentera au Conseil, au T4 de 2015, un rapport indiquant les besoins en réparation des logements sociaux et comportant des possibilités et des stratégies à l'intention du comité et du Conseil sur la façon de rattraper le retard</p>	<p>En cours</p> <p>En cours</p>

Initiative	Cible	Résultats	État d'avancement
Nouveaux investissements de 7,95 millions de dollars		<p>dans les réparations.</p> <p>Au cours de la dernière année, certains nouveaux investissements ont été faits pour rattraper le retard dans les réparations des logements sociaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Exemption d'impôt foncier de la Société de logement communautaire d'Ottawa, dégageant ainsi 3,1 millions de dollars chaque année pour des réparations. ◆ Financement ponctuel de 750 000 \$ pour des mesures d'efficacité énergétique. ◆ Refinancement hypothécaire de la Société de logement communautaire d'Ottawa, générant ainsi des fonds de 4,1 millions de dollars pour les réparations. 	Terminé

Travaux en cours et cibles pour 2015 et les années suivantes sont comme suit :

- ◆ Créer 300 nouveaux logements abordables entre 2015 et 2020, au moyen des fonds d'immobilisations de la Ville et du PILAO.
- ◆ Aider 60 ménages admissibles en 2015 et 80 chaque année dans les cinq années suivantes (jusqu'au 31 mars 2021) dans le cadre du programme Rénovations Ontario en finançant la réparation et la modification de leur domicile.
- ◆ Accroître les investissements dans les subventions au logement d'un million de dollars (p. ex., 150 nouveaux suppléments au loyer ou 300 allocations de logement, selon les besoins et la faisabilité) dans le cadre du PILAO; ces subventions seront offertes aux résidents dès avril 2016.

- ◆ Élaborer un plan pour répondre aux besoins en réparation des logements d'ici le quatrième trimestre de 2015 en créant des options et des stratégies à soumettre à l'approbation du Conseil concernant la façon de rattraper le retard dans les réfections.
- ◆ Évaluer les priorités locales pour la liste d'attente centralisée des demandeurs de logement social, tenir des séances de consultation communautaires et soumettre à l'approbation du Conseil un rapport comportant des recommandations d'ici le quatrième trimestre de 2015.

Tableau 2 – Priorité 2 : Veiller à ce que tous obtiennent le soutien dont ils ont besoin

Initiative	Cible	Résultats	État d'avancement
Refonte du réseau de services aux sans-abri	Cibles pour 2015 et les années suivantes	Plus de 40 organismes ont participé à un processus complet d'engagement de la communauté visant la refonte du réseau de services aux sans-abri au moyen d'une approche de priorité au logement, un modèle fondé sur des preuves pour contribuer à mettre fin à l'itinérance chronique (les nouveaux contrats entrants en vigueur le 1 ^{er} avril 2015). Parmi les éléments clés, citons la redistribution du financement pour la lutte contre l'itinérance, l'offre de formations et de séances de renseignement, la mise en œuvre d'un outil d'évaluation commun et de fonctions centralisées pour veiller à ce que les gens reçoivent un logement et des services de soutien adaptés à leurs besoins. Une carte du nouveau réseau de services aux sans-abri d'Ottawa figure au document 2 ci-joint.	En cours

Expansion des services d'hébergement pour les familles sans-abri		Négocié un contrat avec le YMCA-YWCA et a contribué \$ 400,000 vers le capital nécessaire pour rénover deux étages pour 30 familles sans abri vivant dans des motels pour une dépense totale de \$ 950,000.	En cours
--	--	---	----------

Travaux en cours et cibles pour 2015 et les années suivantes sont comme suit :

- ◆ Loger 250 clients qui ont séjourné le plus longtemps dans les refuges dans des logements stables, avec des services de soutien au besoin, d'ici le premier trimestre de 2017. Les transitions des refuges aux logements permanents se feront en fonction de la disponibilité du financement et des ressources supplémentaires.
- ◆ Terminer la refonte du réseau de services aux sans-abri d'ici le premier trimestre de 2016. Ce projet comprend le suivi des répercussions de l'appel d'offres et la coordination des services pour répondre aux besoins des clients, utiliser efficacement les ressources et éviter les doubles emplois, p. ex., mise en œuvre complète des fonctions centralisées comme la diversion, un outil d'évaluation commun ainsi que l'adaptation de niveau du système et des priorités en matière de logement et de soutien.
- ◆ Compléter la transition de 30 familles vivant actuellement dans des motels au YMCA/YWCA, ce qui nous aidera à atteindre notre objectif de ne pas avoir des familles dans les motels.
- ◆ Continuer de travailler avec les fournisseurs de refuges pour adapter le nombre de lits requis et refondre les services de refuge d'urgence, et mettre l'accent sur la réduction de la durée moyenne de séjour de 77 jours en 2014 à 30 jours ou moins d'ici 2024.
- ◆ Réinvestir les fonds découlant de la réduction des dépenses en matière d'intervention d'urgence dans la prévention, le logement et le soutien, dans le cadre de l'approbation par le Conseil du Plan et avec l'avis des intervenants du secteur par l'intermédiaire du Groupe de travail sur les systèmes de logement.

Tableau 3 – Priorité 3 : Travailler ensemble

Initiative	Cible	Résultats	État d'avancement
Comité interservices	Entrée en activité du comité	Le comité est actif et cherche actuellement des possibilités	Terminé

Initiative	Cible	Résultats	État d'avancement
	interservices à partir du T2 de 2014.	de collaboration pour élaborer des plans de travail en conséquence. La liste des membres figure au document 3 ci-joint.	
Communication et engagement	Élaborer un plan de communication d'ici le T2 de 2014.	Un sous-groupe du Groupe de travail sur les systèmes de logement a été créé, et un plan de communication a été élaboré. L'élaboration d'une stratégie de sensibilisation et d'engagement est en cours.	En cours
Défense des droits	Élaborer un plan de défense des droits d'ici le T3 de 2014.	Un sous-groupe du Groupe de travail sur les systèmes de logement a été créé, et il a formulé et mis en œuvre un plan de travail axé sur huit enjeux clés.	En cours
Élaboration de mesures fondées sur le résultat.		Une collaboration a été entreprise avec le Groupe de travail sur les systèmes de logement afin d'élaborer un cadre pour le modèle de responsabilisation fondé sur les résultats en vue de mesurer les résultats de la mise en œuvre du plan.	Terminé

Travaux en cours et cibles pour 2015 et les années suivantes sont comme suit :

- ◆ Repérer des occasions de collaboration et élaborer un plan de travail d'ici le premier trimestre de 2016 de concert avec les services municipaux participant au comité interservices afin de faire progresser les objectifs du Plan.
- ◆ Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de sensibilisation et d'engagement d'ici le premier trimestre de 2016, afin d'obtenir l'appui des intervenants quant aux mesures et objectifs du Plan, notamment une campagne de sensibilisation qui invite à l'action et encourage un dialogue avec les gouvernements et la Ville.

- ◆ Continuer la mise en œuvre du plan d'un plan de défense des droits selon les occasions qui se présentent.
- ◆ Commencer la mise en œuvre du plan de responsabilisation fondé sur les résultats pour mesurer les résultats du Plan d'ici le premier trimestre de 2016.

Conclusion

La première année de la mise en œuvre du Plan a été marquée par :

- ◆ la création d'une assise solide pour l'atteinte des résultats dans les 10 prochaines années;
- ◆ le renouvellement des principales promesses de financement provincial et fédéral pour les cinq prochaines années avec la mise en œuvre de modifications progressistes des politiques;
- ◆ les premières étapes d'une refonte du réseau fondée sur des données probantes.

Bien que plus de 100 000 résidents, chaque année, bénéficient d'une panoplie de services de logements et soutien, il reste plus de travail à faire pour répondre aux besoins de nos résidents les plus vulnérables. Malgré les progrès considérables qui ont été réalisés dans la dernière année, certains défis se sont présentés à nous, notamment des contraintes financières. Néanmoins, on a observé chez la population un fort désir de collaborer pour créer le futur que nous voulons. Si nous allons de l'avant avec les modifications complexes du réseau, nous n'obtiendrons pas nécessairement des résultats immédiats. Par conséquent, il sera essentiel que nous fassions preuve de patience, de persévérance et de collaboration dans cette voie, si nous voulons les résultats à long terme du Plan :

- ◆ Personne n'est sans abri.
- ◆ Élimination de l'itinérance chronique (durée de séjour inférieure à 30 jours).
- ◆ Refuges d'urgence adéquats.
- ◆ Réduction du nombre de personnes qui attendent un logement.
- ◆ Augmentation de l'offre de logements dans les collectivités dont les habitants ont des revenus variés.
- ◆ Offre de services de soutien qui répondent aux besoins des résidents.
- ◆ Maintien de l'état du parc de logements sociaux.

- ◆ Intégration complète du secteur du logement local.
- ◆ Financement adéquat et durable de tous les ordres de gouvernement.

RÉPERCUSSIONS SUR LES ZONES RURALES

Le Plan comprend un financement pour des initiatives comme le programme Rénovations Ontario qui auront des effets positifs sur la qualité de vie des résidents des zones rurales.

CONSULTATION

Au début de 2010, le Groupe de travail sur le système de logement a été créé pour guider et appuyer la Direction des services de logement de la Ville dans l'élaboration et la mise en œuvre de ses plans. Le Groupe de travail se compose de représentants de différents secteurs, notamment des logements sociaux (à but non lucratif et coopératif), des refuges, des services de soutien au logement et à la prévention de l'itinérance, des logements avec services de soutien, du RLISS de Champlain, des centres de ressources et de santé communautaire, des Services de santé Royal Ottawa et de la Eastern Ontario Landlord Organization. Ceux-ci ont participé activement à la création du Plan décennal depuis le début de son élaboration, dont la mise en œuvre a commencé le 1^{er} janvier 2014. Depuis, le personnel a également engagé de nombreux intervenants pour promouvoir le Plan et recueillir de la rétroaction sur sa mise en œuvre lors de réunions et de consultations avec un bon nombre de groupes communautaires, d'associations, de comités et d'organismes dirigeants.

COMMENTAIRE DES COMITÉS CONSULTATIFS

Aucune consultation n'a été nécessaire pour ce rapport.

RÉPERCUSSIONS JURIDIQUES

Il n'y a pas d'obstacles juridiques à l'approbation de la recommandation dans ce rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES RISQUES

Les récentes augmentations des coûts de fonctionnement des programmes de logement social découlant de l'indexation provinciale ont entraîné des contraintes financières considérables sur la Ville. La réduction et le plafonnement du financement provincial et fédéral compromettent notre capacité à investir dans le logement et les services de soutien pour faire progresser le Plan. L'absence d'un financement continu

et adéquat pour la gestion, les réparations et la réfection des logements sociaux ainsi que la réduction du financement fédéral au cours de la dernière décennie présente des risques considérables pour le Plan. De plus, comme le financement n'est pas indexé à l'inflation, la Ville subira au fil du temps encore plus de difficultés financières, ce qui mettra en jeu la viabilité des programmes et services essentiels.

Une menace imminente qui plane sur le réseau de logement abordable du Canada est la fin des contrats d'exploitation pour les programmes de logements sociaux. Cette menace découle de l'échéance des contrats d'exploitation fédéraux et des hypothèques connexes, ainsi que des obligations de financement des immobilisations et des opérations pour les logements existants et un vaste éventail de programmes de suppléments de loyer. Les investissements actuels de 1,7 milliard de dollars seront réduits à 1 milliard d'ici 2020, et disparaîtront d'ici 2040. La contribution annuelle actuelle du gouvernement fédéral pour le logement social d'Ottawa, qui se chiffre à 32 millions de dollars, sera réduite à un montant annuel négligeable d'ici 2029, au moment de l'échéance des contrats d'exploitation, des hypothèques et des obligations. Puisque le financement fédéral sera éliminé au fil du temps, les municipalités devront assumer des coûts considérables pour maintenir le nombre de logements à loyer indexé sur le revenu prescrits par la Province.

Malgré les éléments indiqués précédemment, la Ville est consciente qu'en prolongeant récemment la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance jusqu'en 2019 et les investissements dans le logement abordable jusqu'en 2020, le gouvernement fédéral a pris des mesures importantes pour répondre aux difficultés du secteur du logement engendrées par la réduction du financement fédéral. Cela dit, ce financement est limité dans le temps, et certains des fonds octroyés sont assortis d'exigences plus rigides, nuisant ainsi à notre capacité de réagir aux imprévus, de planifier à long terme et de déterminer des cibles.

Le nouveau financement de la lutte contre l'itinérance, l'Initiative de prévention de l'itinérance dans les collectivités, offre plus de flexibilité aux gestionnaires des services municipaux pour leur permettre de répondre aux besoins locaux, mais entraîne aussi des défis et des risques. Alors que la formule de financement des refuges antérieure se fondait sur le nombre de personnes séjournant dans les refuges chaque nuit, le financement actuel a désormais un plafond. Par conséquent, l'atteinte de l'objectif de la Ville qui vise à éliminer l'itinérance chronique dépend de la modification de l'octroi des fonds actuels pour aider les gens à obtenir un logement et à le conserver.

RÉPERCUSSIONS SUR LA GESTION DES ACTIFS

Aucune répercussion sur la gestion des actifs n'est associée au Plan.

RÉPERCUSSIONS FINANCIÈRES

Il n'y a pas d'incidences financières supplémentaires associées avec la recommandation du rapport.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ACCESSIBILITÉ

Tous les projets de logement abordable approuvés dans le cadre du Programme d'investissement dans le logement abordable de l'Ontario respecteront la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO). En effet, au moins 10 % de tous les logements seront conçus pour les personnes handicapées. Depuis 2002, le nombre de logements accessibles compte pour plus de 12 % des logements. Dans la mesure du possible, les nouvelles constructions devront également se conformer à des normes de « visitabilité », comme le recommande le comité sur l'accessibilité de la Ville, pour que les logements soient plus accueillants et accessibles pour les personnes ayant un handicap. Les caractéristiques de « visitabilité » sont faciles à aménager à la plupart des endroits et passent inaperçues.

Le programme Rénovations Ontario contribue à assurer la sécurité des personnes handicapées et des personnes âgées qui ne peuvent pas se permettre de modifier leur domicile. Il s'agit d'un élément essentiel d'un réseau de logement adapté. Le programme a été mis en œuvre pour la première fois en avril 2013 en tant que volet clé du Programme d'investissement dans le logement abordable de l'Ontario (PILAO), et a récemment été prolongé jusqu'en 2021. Il représente un investissement annuel de 1,2 million de dollars, et permet d'aider les personnes handicapées à faible revenu, y compris les personnes âgées, à faire des rénovations ou des modifications dans leur maison pour faciliter leur autonomie.

RÉPERCUSSIONS SUR L'ENVIRONNEMENT

Certains volets du Plan prévoient l'utilisation de solutions de construction et de réparation écologiques et durables visant à améliorer l'efficacité énergétique et, ainsi, à réduire l'empreinte écologique en général.

RÉPERCUSSIONS TECHNOLOGIQUES

Aucune répercussion technologique n'est associée au présent rapport.

PRIORITÉS POUR LE MANDAT DU CONSEIL

Les actions et résultats attendus décrits dans le présent rapport s'harmonisent bien aux priorités stratégiques pour le mandat du Conseil (2011-2014) et appuient la priorité stratégique « Communautés saines et bienveillantes », en particulier l'objectif stratégique visant l'amélioration de l'accès aux logements sociaux et abordables (SB3). Les priorités et les mesures connexes du Plan appuient également d'autres priorités stratégiques :

- ◆ gérance environnementale;
- ◆ excellence du service;
- ◆ gouvernance, planification et prise de décisions;
- ◆ responsabilité financière.

DOCUMENTS À L'APPUI

Document 1 Liste des membres du Groupe de travail sur le système de logement

Document 2 Nouveau réseau des services aux sans-abri d'Ottawa

Document 3 Liste des membres du comité interservices

SUITE À DONNER

La Direction des services de logement des Services sociaux et communautaires de la Ville est responsable de mettre en œuvre le Plan et de rendre compte de son état d'avancement et de ses résultats.

À la suite de l'approbation du présent rapport par le Conseil, la Direction des services de logement le soumettra à titre informatif au ministère des Affaires municipales et du Logement, conformément aux exigences de la loi.

DOCUMENT 1**GROUPE DE TRAVAIL SUR LE SYSTÈME DE LOGEMENT****Liste des membres**

Nom/ Poste	Organisation
Janice Burelle – Présidente Administratrice, Services de logement	Direction des services de logement, Ville d'Ottawa
Stephen Arbuckle Gestionnaire, Services de logement	Direction des services de logement, Ville d'Ottawa
Paul Lavigne Agent de projet, Initiatives stratégiques	Direction des services de logement, Ville d'Ottawa
Marg Hollett Agent de gestion de programmes et de projets	Direction des services de logement, Ville d'Ottawa
Kevin Barclay Spécialiste principal de l'intégration	Réseau d'intégration des services de santé de Champlain
Lorraine Bentley Directrice générale	Options Bytown
Céline Carrière Directrice générale	Association de l'habitation coopérative de l'Est ontarien (AHCEO)
John Dickie Président	Eastern Ontario Landlord Organization
Sue Garvey Directrice	Le Pilier
Val Hinsperger Directrice générale	Société de logement de Nepean
Wanda MacDonald Directrice générale	Centre de santé communautaire Pinecrest-Queensway
Guy Arseneau Directeur général	Logement communautaire d'Ottawa
Joanne Bezzubetz Vice-présidente, Services de soins aux patients	Services de santé Royal Ottawa
Joanne Lowe Directrice générale	Bureau des services à la jeunesse d'Ottawa
Tim Simboli Directeur général	Section d'Ottawa de l'Association canadienne pour la santé mentale
Ishbel Solvason Directrice générale	Centre d'enregistrement pour les logements sociaux d'Ottawa
Raymond Sullivan Directeur général	Corporation des citoyens d'Ottawa centre-ville

Nom/ Poste	Organisation
Marc Provost Directeur général	Armée du Salut – Centre Booth Ottawa

DOCUMENT 2

Figure 1 – Carte du réseau des services aux sans-abri d'Ottawa



DOCUMENT 3**COMITÉ INTERSERVICES****Liste des membres**

Nom/Poste	Département
Janice Burelle - PRÉSIDENTE Administratrice, Services de logement	Services sociaux et communautaires
Saïde Sayah Gestionnaire de programmes, Logement abordable	Services sociaux et communautaires
Paul Lavigne Agent projet, Initiatives stratégiques, Services de logement	Services sociaux et communautaires
Marg Hollett Agent de gestion de programmes et projets, Services de logement	Services sociaux et communautaires
John Smit Gestionnaire, Élaboration des politiques & conceptions urbaines	Service de l'urbanisme et gestion de la croissance
Robin Souchen Gestionnaire, Servies immobiliers	Bureau des partenariats et du développement en immobilité
Alain Gonthier Gestionnaire	Services d'infrastructure
Sherry Beadle Gestionnaire de programmes	Direction de l'innovation et du développement économique
Christopher Rheume Officier de la direction du chef	Service de Police d'Ottawa
Nathalie Rochefort Agent projet, Initiatives stratégiques	Services de protection et d'urgence
Andrea Lanthier-Seymour Gestionnaire, Relations avec la clientèle	Service communication générale
Kristina Mahon Conseiller juridique associé	Service de greffier municipal et chef du contentieux
Jason Sabourin Gestionnaire	Service des finances
Kim Ennis Gestionnaire, Rendement et planification municipale	Services des programmes municipaux et services opérationnels
Andrew Hendriks Gestionnaire, Direction des programmes cliniques	Santé publique Ottawa